

***Cyclo Team 69****est une association loi 1901, affiliée à l’UFOLEP et à la FSGT.*

*Le cyclisme, sous différentes formes, du cyclotourisme à la compétition en passant par le VTT, y est pratiqué.*

**CHARTE ETHIQUE**

En adhérant à Cyclo Team 69, vous avez déjà pris connaissance et signé le règlement intérieur du club. C’est maintenant le moment de découvrir **les principes éthiques,** déclinés en onze « commandements » qui régissent la vie de votre association et particulièrement la manière de pratiquer le cyclisme ensemble.

Nous espérons que la connaissance de ces quelques principes vous permettra de participer au mieux aux activités de notre club et de passer une excellente saison de vélo parmi nous.

C’est parce que notre club est particulièrement attaché à certains principes que vous retrouvez ceux-ci exprimés aussi bien dans le règlement intérieur que dans cette charte.

Voici ces 11« commandements » :

1. Le port du casque est obligatoire.
2. Les membres ont pour obligation de respecter le code de la route et ses usagers.
3. Chaque membre doit s’assurer, pour sa sécurité et celle des autres, que son vélo est en bon état.
4. Les membres respectent la constitution des groupes de niveau au départ de la sortie initialement postée sur le site.
5. Un état d’esprit d’entraide entre les membres du club est exigé.
6. D’octobre à mars, un membre du club se désigne pour porter un brassard et se positionner en queue de peloton pour jouer le rôle de serre-file,
7. Les adhérents respectent le principe suivant lors des sorties club : « On part ensemble, on rentre ensemble ». On est un club, on roule en club !
8. Il est dès lors demandé au membre qui, pour des raisons diverses et variées, souhaite quitter le groupe au cours de la sortie, de prévenir impérativement le groupe.
9. Nos adhérents respectent l’environnement et s’engagent à ne jeter aucun détritus (emballages produits énergétiques, chambres à air, etc.).
10. Nos adhérents s’engagent à ne pas utiliser de produits dopants tels que définis par l’Agence Mondiale Antidopage (AMA). Tout adhérent déclaré positif lors d’un contrôle antidopage sera exclu du club.
11. Cohésion, Convivialité, Tolérance sont les maîtres mots de nos sorties.

Pour que le club fonctionne bien, il est essentiel que chacun de ses membres fasse preuve de compréhension, de solidarité et d’entraide, tout en étant particulièrement sensible à tout ce qui favorise la sécurité collective. Personne n’est obligé d’adhérer à un club. Le faire offre de nombreux avantages, tant sur le plan social que sportif, mais cela implique également d’en comprendre les ressorts intimes et les quelques règles que cela impose. Nous vous souhaitons de passer une très agréable saison en toute sécurité au sein du Cyclo Team 69.